

quatre contre un dans la Chambre des Communes, n'ajoutez pas encore à cette majorité qui nous écrase. Laissez aux traitres cette honte éternelle. Que M. Guévremont, qui a reçu la récompense de sa trahison en étant nommé pour sa vie, gâgne ses mille dollars par année en proposant un anglais contre ses compatriotes. Mais que les électeurs du comté, en masse, protestent par leur vote contre son épouvantable conduite.

Si j'ai pu mériter la confiance des 75 Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada qui m'ont fait l'honneur de me choisir pour leur représentant à la Chambre d'Agriculture, si j'ai également mérité la confiance des Artisans Canadiens de Montréal, qui m'ont choisi pour leur président, j'ose espérer que les électeurs du comté de Richelieu ne me refuseront pas leur support dans la lutte qui est engagée entre M. Gélinas, M. McCarty et votre ancien député. Voter pour mes deux adversaires, c'est approuver la confédération et tous ses détails qu'ils veulent appuyer en Chambre. Voter pour moi, c'est accepter la confédération, avec l'intention d'améliorer la nouvelle constitution de manière à la rendre aussi favorable que possible au Canada Français et Catholique.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre ancien Député à l'Assemblée Législative,

J. PERRAULT.

Membre de la Chambre d'Agriculture et de la
Chambre des Arts et Métiers du Bas-Canada,
Président de l'Institut des Artisans Cana-
diens de Montréal.